

## **Critères de retrait service télésoins à domicile patients MPOC**

### **Critères de retrait en cours de suivi ( avant la date de fin de service planifiée)**

- Incohérence entre les données inscrites et l'état du patient
- Demande de cessation émanant de l'usager
- Inaptitude à opérer la technologie
- Décès
- Déménagement

### **Critères de retrait en fin de service ( à la date de fin de service planifiée)**

Utilise son plan d'action selon les capacités et objectifs spécifiques du patient

- Identifie son état de base versus son état détérioré
- Enseignement consolidé

### **Prolongation du service TSD :**

Selon jugement clinique de l'intervenant

- Disponibilité des licences : tenant compte du fait que la priorité est accordée aux patients qui bénéficient déjà du service de télésoins
- Nombre d'intervention stable n'ayant pas diminué ou ayant augmenté, patient nécessitant encore une surveillance clinique et un soutien quotidien
- Patient n'étant pas encore apte à s'autoévaluer
- Patient n'étant pas apte à nommer le professionnel de référence s'il y a décompensation
- Patient n'étant pas apte à initier un plan de traitement lors de l'apparition des symptômes.